Mairie de
SILLY-SUR-NIED

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **6 novembre 2026** à **18h30**

N° délibération	*Date de convocation*	*Date d'affichage*
D2025-08-02	**30 octobre 2026**	**30 octobre 2026**

Nombre de conseillers

En exercice	*Présents*	*Absents exc.*	*Absents*	*Votants*
15	**15**			**15**

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge	Mme GARBE Audrey	Mme PECYNA Carole
Mme MARTIGNON Sonia	Mme PINTO Nathalie	M. EHL Nicolas
M. POINSIGNON Gilles	Mme CHATON Bénédicte	Mme PIERSIN Anne-Sophie
Mme LUBNAU Dominique	M. FAURE Julien	M. ARCHEN Alan
M. BOULANGE Philippe	M. TOUSSAINT Grégory	M. MULLER Lucas

Etaient absents excusés

Objet : **Ordures ménagères : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2025**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU la délibération DCC N°2026_123 prenant acte du rapport RPQS des ordures ménagères pour l'année 2025 ;

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport RPQS 2025 des ordures ménagères de la CCHCPP.

Le Maire rappelle que le service public de gestion des déchets concerne les 28 communes et 19 294 habitants de la CCHCPP.

L'année 2025 a été marquée par le déploiement de nouveaux bacs, l'harmonisation des tournées de collecte et la mise en place d'une nouvelle grille tarifaire de redevance incitative.

Le principal résultat est la baisse sensible des ordures ménagères résiduelles de 2273 tonnes en 2024 à 1964 tonnes en 2025.

Cela représente une diminution de près de 310 tonnes en un an, soit –13,6 %. Depuis 2022, la réduction atteint environ 17 %.

Le Maire explique que cette réduction significative des ordures ménagères résiduelles est liée aux nouvelles modalités de collecte. L'enjeu reste de poursuivre cette dynamique tout en maîtrisant les coûts du service et le niveau de la redevance pour les habitants.

Mairie de Silly-sur-Nied

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **PREND ACTE du** rapport RPQS 2025 des ordures ménagères de la CCHCPP.

Fait à Silly-sur-Nied, le 6 novembre 2026
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet